

Rapport d'activité pour l'année 1940-41

Autor(en): **Gressot, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **45 (1940-41)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POUR L'ANNÉE 1940-41

par M. J. GRESSOT
Président central

*Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues,*

A peine le rideau se baissait-il sur notre 76^{me} assemblée générale si réussie de St-Imier, que votre Comité central — toujours homogène — se remettait à la tâche avec foi et entrain, sous la présidence de votre serviteur, présidence prolongée, l'assemblée générale ayant jugé bon de l'y laisser encore jusqu'en des temps meilleurs. Est-il nécessaire d'ajouter que votre président souhaite ardemment la venue de ces temps meilleurs à double titre; d'abord et avant tout pour le retour de notre monde bouleversé, si bouleversé à tous points de vue, à la paix, ensuite pour passer le flambeau à des forces moins usées et plus jeunes que les siennes.

Plus que jamais, mes chers collègues, la Société jurassienne d'Emulation sent ou doit sentir la nécessité, dans ces temps de préoccupations d'ordre politique, économique et financier que nous vivons, de défendre, toutes les fois que l'occasion se présente et même quand elle ne se présente pas, les traditions spirituelles de tous ordres du petit pays où la Providence nous a octroyé la grâce de nous faire naître, de nous faire vivre et je le souhaite, nous octroiera celle de nous faire mourir.

Envers et contre tout, l'esprit doit dominer. Serviteurs de l'esprit jurassien, nous devons veiller à ce que cet esprit reste libre, fier et indépendant. Dans ce domaine, la Société jurassienne d'Emulation, quoi qu'on dise, a un droit de sauvegarde à exercer et j'ajouterai un droit de préséance à conserver.

Aussi se doit-elle de multiplier ses efforts dans ce double but.

Les « Actes » ont paru, plus volumineux qu'on s'y attendait, plus tardifs aussi, hélas ! Si leur apparence laisse quelque peu à désirer, leur contenu a recueilli — quelque exception mise à part — une approbation flatteuse.

Avez-vous jugé, mes chers collègues, tel ce critique acerbe et injuste, qu'il était douteux que ce volume servît la cause du Jura et des Jurassiens et qu'il tendait plutôt à la desservir ?

Son auteur a cependant profité, à maintes reprises, des encouragements, certains monnayés, de notre Société, dont notamment la communication de la liste générale de nos membres pour la diffusion de ses ouvrages et dont une subvention de Fr. 200. — pour la publication de son Histoire populaire suisse que nous avons par ailleurs recommandée à tous nos membres.

Si la critique est permise, le geste est inélégant. Il eût été si facile à l'auteur de ce petit pamphlet de nous faire part simplement de ses désillusions et de son mécontentement au lieu de le publier dans un journal dont l'imprimeur vient de bénéficier si largement de l'impression de nos « Actes ».

Ce procédé, nous l'estimons une mauvaise action et nous tenions à le dire publiquement.

Dans son ensemble, ce volume est intéressant. Certains de ses articles sont loin d'avoir l'allure « obscène et nauséabonde » qu'on leur reproche. La « Lettre de Bonfol » dont la publication a été si ardemment désirée et si longtemps attendue, a demandé à notre ami Amweg une somme de travail considérable et les quelques légères crudités qu'elle contient — et si ajoulotes — n'ont franchement rien d'obscène ni de nauséabond.

Quant au « Miroir de la Vie jurassienne » auquel on a reproché quelques insignifiances et quelque partialité, faites la grâce à son auteur de croire qu'elles ne sont pas voulues. Ses huit années de présidence l'ont mis d'ailleurs à l'abri d'un tel soupçon.

Les premières mesures prises pour remédier à ces... déficiences seront d'une part la remise en vigueur d'une ancienne décision excluant la communication à quiconque de la liste de nos membres et d'autre part la désignation de collaborateurs spéciaux — notamment pour les questions religieuses et celles intéressant le Jura Sud — pour le « Miroir de la Vie jurassienne » dont un seul auteur peut, sans le vouloir, laisser échapper quelques reflets.

En ce qui concerne encore les « Actes », nous avons cru bon de faire place dans ses colonnes de l'année prochaine — de cette année donc — à une étude allemande due à M. Müller, mais traduite en français par M. Christe, instituteur à Courrendlin, sur le Château de Raymondpierrre, étant donné la valeur historique de cette étude.

Dans ce même domaine, mais dans une direction différente, nous avons encouragé les débuts prometteurs d'un jeune poète d'avenir, M. Jean Cuttat, qui s'était fait connaître par une première plaquette « Sang léger » au contenu plein de promesses. Nous n'avons pas le droit, en effet, de nous désintéresser du talent et de l'enthousiasme des jeunes ; au contraire, nous devons les encourager l'un et l'autre. C'est à ce titre aussi, ajouterons-nous entre parenthèses, que nous avons à notre programme d'aujourd'hui une étude de M. Pierre Walzer. L'Emulation a retenu quelques dizaines de plaquettes de « Malin plaisir », la nouvelle œuvre de M. Jean Cuttat. Remarquablement présentés, ces petits poèmes contiennent des vers originaux dans une forme souvent éblouissante, en progrès notoires sur ses œuvres précédentes, plus accueillants, plus souples, plus compréhensifs.

Notre société a également recommandé à ses sections l'étude scientifique de M. Lucien Lièvre sur le « Karst jurassien, hydrologie de la Haute Ajoie » et sur le terrain artistique, elle a mis à leur disposition des reproductions à l'aquarelle des fameux Bandinelli, exécutés avec talent par M. Wieser, un Suisse, un Jurassien revenu de l'étranger.

Par ailleurs, et dans toutes nos sections, ou presque toutes, conférences, manifestations théâtrales et auditions musicales ont été organisées durant la saison d'hiver, de même que des soirées récréatives, dont le délégué du C. C. a gardé le meilleur souvenir.

Malheureusement, l'activité de l'une ou l'autre section laisse à désirer. Dans ces cas-là, il faudrait que des membres courageux prennent l'initiative de renouveler un comité qui peut être défaillant.

D'autre part, une aide financière a été accordée à M. le professeur Montavon, de Porrentruy, pour la publication d'un recueil de Vieilles Chansons, suite de l'œuvre du regretté J. Juillerat.

Dans une manifestation toute spéciale, la section de Porrentruy a commémoré, avec le cachet de simplicité qui convenait, l'anniversaire de l'exécution de Pierre Péquignat.

A ce sujet, une question lui a été posée par l'Association des Intérêts économiques du Jura : Y a-t-il un intérêt historique à la conservation de la cave de l'immeuble Péquignat à Courgenay, cette demeure historique ayant été détruite récemment par un incendie ? Nous avons répondu en substance que sans vouloir exagérer l'importance de cette cave au point de vue de l'histoire du pays, il serait utile de conserver ce dernier vestige de l'immeuble où vécut — car il n'est pas établi qu'il y naquit — le chef des commis d'Ajoie.

Il y a beaucoup à faire dans la question des monuments historiques : Montvoie, St-Ursanne, Asuel, etc. Mais les moyens nous manquent pour la réalisation de cette tâche. Aussi avons-nous décidé de faire des démarches auprès de la « Seva », de « Pro Juventute » et de l'A. D. I. J. pour obtenir des subventions dans ce but, de même auprès du Comité de la Collecte du 1^{er} août, dont le produit est réservé à la Société générale suisse d'Histoire.

Le *Prix littéraire* envisage un concours pour le début de l'année 1942. Une place sera réservée dans les « Actes » à son premier prix. Pas de limite d'âge pour les concurrents. Un seul sujet : « Le Jura bernois, terre romande », sujet susceptible de nous apporter des aperçus inédits et des idées nouvelles dans une matière qui exige encore un grand travail d'exploration.

Vous remarquerez cette nouvelle définition : « Le Jura *bernois*, terre romande ». Sur la suggestion d'un de nos membres, nous avons cru bon de préciser qu'il s'agit bien du Jura que nous habitons, du Jura rattaché à Berne. Précision utile et nécessaire, surtout pour l'extérieur, le terme Jura n'étant pas exclusivement réservé au Jura bernois.

Dans le domaine patriotique, le C. C. a pris une initiative qu'il doit mentionner ici : celle de patronner l'organisation d'une manifestation, d'une conférence plutôt, faite par des délégués autorisés de la section Armée et Foyer de l'Etat-major général. A cet effet, il a convoqué à Delémont quelques-uns de ses membres, choisis par région. Son but ? Mettre fin aux faux bruits et à l'esprit défaitiste qui se propagent depuis quelque temps dans la population. Un cours plus ample sera donné à cet effet, mais son organisation ne nous incombe pas. Prise de contact à laquelle se devait de prêter son concours la Société jurassienne d'Emulation qui a dans son programme cette défense spirituelle dont le patriotisme est un des éléments essentiels.

Nos relations avec les sociétés sœurs sont restées bonnes et cordiales ; elles se sont même étendues à la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

L'héraldisme a eu l'honneur aussi de nos séances au sujet des armoiries de Tramelan dont les Archives de Berne ont fait état d'une façon quelque peu fantaisiste. Nous suivons l'affaire de près.

Des vides douloureux ont creusé leur sillon dans notre Société. 21 de nos collègues nous ont quittés.

Je vous prie de consacrer une minute de silence à leur mémoire.

Mais de nouveaux semeurs se sont engagés dans nos rangs. Qu'ils soient les bienvenus dans notre société.

Et j'en terminerai avec ce rapport en vous signalant que notre fortune, malgré les vicissitudes des temps ne se porte pas trop mal. Nous veillons et nous veillerons sur elle avec un soin jaloux.

Je manquerais à mon devoir si, enfin, en votre nom, je ne transmettais pas à deux de nos membres, l'un accablé par un grave accident, M. Maurice Mœckli, l'autre atteint par une petite alerte, nos affectueux messages.

*
* *

Quand il y a la guerre, a-t-on affirmé je ne sais plus où, les Muses doivent se taire.

Rien de plus faux. Car c'est précisément pendant des temps tels que ceux que nous vivons qu'est remise en question l'existence même des plus précieuses valeurs humaines. L'histoire, les sciences et les arts ne sont-ils pas une part, et une part importante, de la vie humaine et sociale ?

Notre cause, celle de l'Emulation, n'est-elle pas liée à l'amour de la patrie et à sa défense ? Ne contribue-t-elle pas à augmenter ce sentiment régional et par là national qui rapproche intimement les habitants de notre pays, leur font connaître les raisons de l'aimer et les rattachent plus fortement à son sol ?

Si aujourd'hui, notre petit peuple préparé et armé, ose regarder avec confiance vers l'avenir, nous croyons pouvoir en faire autant touchant l'avenir de notre cause, dirigée vers la connaissance et le maintien de nos valeurs spirituelles.

Notre patrimoine jurassien est petit, mais il est de valeur, mais il est beau. Ne le laissons pas abîmer par l'indifférence, l'inconscience, la méconnaissance ou l'arbitraire.

Il est de notre devoir de le faire connaître, de le conserver, de l'enrichir pour ceux qui viendront après nous.

Les générations futures — et n'est-ce pas pour elles que nous travaillons ? — nous sauront gré de leur avoir transmis ou légué un tel héritage et le pays nous en restera reconnaissant.
